

Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

La Société française d'étude et de traitement de la douleur (SFETD) vient de formuler dans un livre blanc différentes propositions visant à pérenniser les structures de prise en charge de la douleur chronique, améliorer la formation des professionnels et développer la recherche dans le domaine de la douleur.

En France, près de 20 % de la population adulte souffrirait de douleur chronique d'intensité modérée à sévère, selon une étude de STOPNEP. Depuis 2011, ce sont les agences régionales de santé (ARS) qui gèrent administrativement et financièrement des structures pluridisciplinaires capables de prendre en charge ces douleurs. Cette organisation a permis de labelliser des structures d'accueil et de consultations sur tout le territoire, soit en 2015 quelque 252 lieux (98 centres et 154 consultations).

Mais dans la perspective où les financements risquent de se réduire, où il n'existe plus de programme gouvernemental « douleur », et où la démographie médicale est contrainte, ce livre blanc édité par la SFETD permet d'une part de savoir quelles sont leurs activités, leur personnel, et les patients qui consultent, et surtout de comprendre les difficultés actuelles et les problématiques à venir, comme par exemple l'allongement des délais d'obtention de rendez-vous ou la faible valorisation des consultations infirmières et psychologiques.

Pour consulter le Livre Blanc SFETD des Structures de la Douleur en France 2015 : www.sfetd-douleur.org

© 2015 Les Echos Publishing